

DÉCLARATION COMMUNE

XVIe Sommet de la Grande Région

sous la présidence du Grand-Duché de Luxembourg

Remerschen (commune de Schengen), le 30 janvier 2019

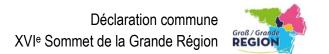




TABLE DES MATIER	KF2

PREAMBULE	3
BILAN DU XVI ^E SOMMET DE LA GRANDE REGION SOUS PRESIDENCE LUXEMBOURGEOISE	6
Actions de la présidence luxembourgeoise	6
Rapport d'activités des groupes de travail du Sommet de la Grande Région	7
/isibilité et perspectives européennes	8
Avenir de la politique de cohésion de l'Union européenne dans le cadre de la coopération terri européenne	
Levée des obstacles à la coopération transfrontalière	10
Projet d'Université européenne de la Grande Région	11
Politique Agricole Commune de l'Union européenne (PAC) pour la période 2021-2027	12
EUILLE DE ROUTE DE LA COOPERATION	13
Mobilité et développement territorial	13
Garantir une meilleure disponibilité des données géographiques à l'échelle régionale	14
Préserver la cohésion sociale de la Grande Région	15
Renforcer la cohésion territoriale, l'attractivité de la Grande Région et son intégration aux ré européens et internationaux	
Développer une information et une communication coordonnées en matière de transport	15
Infléchir la transition vers une mobilité durable	16
Education et apprentissage tout au long de la vie	17
Répondre aux enjeux du marché du travail transfrontalier et de sa mutation par la formation d'une d'œuvre qualifiée	
Lever les obstacles à la mobilité du travail	17
Offrir à la jeunesse de la Grande Région les clés d'une intégration sur le marché de l'emploi transfro et européen	
Concrétiser un espace commun d'enseignement supérieur et de recherche favorisant l'inno technologique	
Economie et compétitivité	19
Soutenir une économie innovante, responsable et compétitive	19





Augmenter l'attractivité et la visibilité internationale de la Grande Région	19
Société, citoyenneté, sécurité	20
Renforcer la coopération en matière de protection civile et de sécurité	20
Renforcer l'aide médicale d'urgence	20
Promouvoir une société tolérante, inclusive et plurielle	21
Accompagner le vieillissement démographique et maintenir un haut niveau de cohésion sociale	21
Renforcer une approche concertée en matière de santé publique	21
Œuvrer pour un meilleur accès des patients à des soins de qualité	21
Tourisme et culture	23
Promouvoir le territoire par une offre touristique coordonnée et attractive	23
Préserver et valoriser le patrimoine historique, culturel, industriel et naturel de la Grande Région	23
Renforcer la coopération culturelle transfrontalière en Grande Région	23
Environnement et durabilité	25
Prévenir la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes	25
Sensibiliser aux enjeux de la durabilité	25
Exploiter de manière raisonnée, valoriser et préserver les ressources naturelles et agricoles de la C Région	
Engager la transition énergétique dans le cadre d'une économie innovante et responsable	26
LE VVIII SOMMET DE LA CRANDE RÉCION SOUS RRÉSIDENCE SARROISE	27





PREAMBULE

Les membres du Sommet

- le Ministre-Président du Land de Sarre, M. Tobias Hans,
- le Ministre des Finances et de l'Europe du Land de Sarre, M. Peter Strobel,
- le Préfet de la Région Grand Est, M. Jean-Luc Marx,
- le Président de la Région Grand Est, M. Jean Rottner,
- le Président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, M. Mathieu Klein,
- le Président du Conseil départemental de la Moselle, M. Patrick Weiten,
- le Président du Conseil départemental de la Meuse, M. Claude Léonard,
- le Président du Conseil départemental des Vosges, en tant qu'observateur, M. François Vannson,
- le Président du Conseil départemental des Ardennes, en tant qu'observateur, M. Noël Bourgeois,
- la Ministre-Présidente du Land de Rhénanie-Palatinat, Mme Malu Dreyer,
- le Ministre-Président de la Wallonie, M. Willy Borsus,
- le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine et délégué à la Grande Région de la Wallonie, M. René Collin,
- le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. Rudy Demotte,
- le Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique, M. Oliver Paasch,

sous la présidence

- du Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg, M. Xavier Bettel,
- de la Ministre à la Grande Région du Grand-Duché de Luxembourg, Mme Corinne Cahen,

en présence

- du Président du Conseil économique et social de la Grande Région, M. Oliver Groll,
- du Président du Conseil Parlementaire Interrégional, M. Stephan Toscani,
- de l'ensemble des groupes de travail et réseaux du Sommet de la Grande Région,

se sont réunis le 30 janvier 2019 à Remerschen (commune de Schengen) lors du XVIe Sommet de la Grande Région.

Le Sommet de la Grande Région rend expressément hommage à la mémoire et à l'engagement du Secrétaire d'État au Développement durable et aux Infrastructures du Grand-Duché de Luxembourg Camille Gira, figure de proue et voix reconnue de la coopération transfrontalière et interrégionale en Europe, décédé inopinément en mai 2018.
mai 2010.





BILAN DU XVIE SOMMET DE LA GRANDE REGION SOUS PRESIDENCE LUXEMBOURGEOISE

Actions de la présidence luxembourgeoise

La présidence luxembourgeoise du XVIe Sommet de la Grande Région s'est inscrite dans la continuité des avancées du XVe Sommet de la Grande Région sous la présidence de la Wallonie, en collaboration avec la Communauté germanophone de Belgique et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a notamment mis au centre de son action le renforcement de la coopération transfrontalière et le vivre-ensemble de ses citoyens.

Au cours des années 2017 et 2018, la présidence luxembourgeoise du Sommet de la Grande Région a mis l'accent sur la proximité et l'intégration du citoyen. Elle s'est concentrée sur le dialogue citoyen transfrontalier, notamment dans le domaine de la jeunesse. Le renforcement du travail en réseau des organisations impliquées dans les programmes de service volontaire de jeunes et des établissements scolaires autour de sujets comme la numérisation ou la citoyenneté européenne a permis de grandes avancées. Sous l'égide de la Commission européenne et du Parlement européen, la présidence luxembourgeoise a ainsi organisé le 9 mai 2018, en coopération avec le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) de la Grande Région et dans le cadre de la Journée de l'Europe, une consultation citoyenne sous forme d'un colloque réunissant plus de 300 jeunes pour discuter des défis actuels et de l'avenir européen commun. Elle a en outre organisé un *JugendForumJeunesse* regroupant cent travailleurs de jeunesse sur le thème de la mobilité des jeunes avec moins d'opportunité.

Les conférences ministérielles sectorielles organisées sous présidence luxembourgeoise ont permis d'aboutir aux résultats suivants :

- La conférence ministérielle sectorielle Culture en Grande Région, organisée le 9 février 2017 à l'occasion du 10e anniversaire de l'année culturelle « Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture 2007 » a décidé de tirer un bilan des dix dernières années de coopération culturelle afin d'analyser comment celle-ci a caractérisé les relations entre les partenaires de la Grande Région, de vérifier les modalités de cette coopération et, le cas échéant, d'adapter ces dernières.
- Dans le contexte de l'année européenne du patrimoine culturel 2018, les ministres de la Culture de la Grande Région décidèrent d'organiser une conférence d'experts, issus des secteurs de la culture, du tourisme et de la communication, avec objectif de recueillir des recommandations concrètes pour une meilleure exploitation culturelle et touristique de notre patrimoine culturel en Grande Région.
- La conférence ministérielle sectorielle Education organisée le 15 novembre 2017 a permis d'échanger sur l'incidence de la numérisation sur le marché de l'emploi et la formation. Elle a donné lieu à la présentation d'actions et de projets-pilotes pédagogiques menés dans les régions partenaires pour préparer au mieux les jeunes au monde du travail de demain. En marge, s'est déroulée la 3e rencontre scolaire de la Grande Région Digital Kids rassemblant une centaine d'élèves de cinq écoles primaires





de l'espace de coopération. Cette rencontre dédiée aux nouvelles technologies numériques a permis aux écoliers de se projeter dans l'univers numérique.

- Le forum transfrontalier The Greater Region 4.0 The Greater Region goes digital des 21 et 22 juin 2018 a permis de soutenir le développement des coopérations des acteurs économiques et de renforcer le maillage des entreprises de la Grande Région.
- Lors de l'inauguration de la Foire agricole d'Ettelbruck le 29 juin 2018, les ministres et responsables politiques en charge de la forêt ont signé la <u>Charte de la Forêt de la Grande Région</u> qui définit le cadre de la coopération institutionnelle en matière de forêt en Grande Région et en établit le champ d'application. Dans la continuité de la <u>Charte de l'Agriculture de la Grande Région</u>, elle tient compte des multiples dimensions de la forêt: patrimoniale, économique, sociale et environnementale.
- Le 15 janvier 2019 s'est tenue une conférence ministérielle sectorielle *Enseignement supérieur et recherche*. Les échanges ont conclu à la mise en place d'un instrument financier pour renforcer les collaborations dans le domaine de la recherche en Grande Région et se sont concentrés en outre sur les perspectives d'évolution de l'Université de la Grande Région vers une université européenne. A l'occasion de la conférence ministérielle, le Prix interrégional de la recherche 2018 a été décerné aux lauréats (chercheurs de l'Université de Lorraine, Kaiserlautern et Sarre) du projet transfrontalier *Réseau de magnétisme de la Grande Région*. Grâce au soutien financier de la SaarLB, le deuxième prix a été attribué au projet de collaboration entre l'Université de la Sarre et l'Université du Luxembourg dans le domaine de la *Détection précoce et pronostic de la maladie de Parkinson*.

Le Sommet de la Grande Région a accueilli, lors du Sommet intermédiaire du 4 juillet 2017 à Schengen, le département de la Meuse comme membre de plein droit et le département des Ardennes comme membre observateur du Sommet de la Grande Région.

L'ensemble des actions et réalisations de la présidence luxembourgeoise du XVIe Sommet de la Grande Région sera détaillé dans le *Rapport d'activités de la présidence luxembourgeoise*.

Rapport d'activités des groupes de travail du Sommet de la Grande Région

Le Sommet de la Grande Région remercie les groupes de travail pour leur implication et salue leurs échanges de bonnes pratiques et la recherche de solutions coordonnées en réponse aux enjeux transfrontaliers.

Les travaux réalisés par les différents groupes de travail du Sommet sous présidence luxembourgeoise du XVIe Sommet de la Grande Région sont présentés dans le Rapport d'activités des groupes de travail du Sommet de la Grande Région.







Visibilité et perspectives européennes

Suite à la célébration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, le Sommet de la Grande Région insiste sur le caractère primordial du devoir de mémoire commun. A ce titre, il a accompagné le cycle des commémorations qui a ponctué l'année 2018, et plus particulièrement son évènement de clôture, le concert de la Paix organisé le 11 novembre 2018 à la cathédrale de Verdun.

Le Sommet de la Grande Région rappelle l'importance du rapprochement et de la compréhension entre les peuples d'Europe pour l'intégration européenne et affirme que la coopération transfrontalière joue un rôle d'importance particulière dans ce processus. Les prochaines élections européennes en mai 2019 revêtent un caractère crucial dans la réaffirmation des valeurs communes de paix et de démocratie qui fondent l'Union européenne. Soixante ans après la signature du traité de Rome instituant la Communauté économique européenne dont l'objectif principal était d'assurer le progrès économique et social en levant les barrières qui divisaient l'Europe, il encourage la participation citoyenne à ce rendez-vous. Le Sommet de la Grande Région appelle à réaffirmer les valeurs communes fondatrices de l'Union européenne et à conforter ses acquis fondamentaux.

Sous présidence luxembourgeoise, le Sommet de la Grande Région s'est activement engagé dans le dialogue avec les institutions européennes.

Le Sommet de la Grande Région se réjouit de l'initiative du Grand-Duché de Luxembourg, premier Etat membre de l'Union européenne à déclarer la journée de l'Europe du 9 mai jour férié légal.

Avenir de la politique de cohésion de l'Union européenne dans le cadre de la coopération territoriale européenne

Fort de son expérience des programmes Interreg successifs, le Sommet de la Grande Région se positionne auprès des instances européennes pour une Europe forte qui maintienne une politique de cohésion ambitieuse, notamment en matière de coopération territoriale. A ce titre, il prend note des propositions de modernisation de la politique de cohésion.

Le Sommet de la Grande Région a pris connaissance de la <u>proposition de Règlement du Parlement européen</u> <u>et du Conseil portant dispositions particulières relatives à l'objectif « Coopération territoriale européenne »</u> (Interreg), soutenu par le Fonds européen de développement régional et les instruments de financement extérieur.

Il rappelle que la politique de cohésion joue un rôle essentiel dans la construction d'un espace européen commun en contribuant à la réduction des disparités de développement entre les régions européennes et au renforcement de la cohésion territoriale, sociale et économique. Les programmes Interreg lui apportent une véritable valeur ajoutée et sont ainsi l'expression de l'intégration européenne au niveau des territoires.

A ce titre, le Sommet de la Grande Région met en garde face aux restrictions budgétaires qui pourraient desservir le volet transfrontalier de la politique de cohésion.







En matière de coopération transfrontalière à l'échelle de la Grande Région, il reprend les conclusions du comité de suivi Interreg A Grande Région du 13 septembre 2018 et souhaite notamment la poursuite du programme à périmètre constant. Le Sommet de la Grande Région suivra en outre avec intérêt les réflexions du groupe de travail *post-2020* dont la création a été décidée par le Comité de suivi et qui est chargé de proposer la mise en place de la future Autorité de gestion et d'assurer le pilotage des travaux d'élaboration du prochain programme transfrontalier Interreg VI A 2021-2027. Il lui recommande à ce titre de viser à l'amélioration de la structure actuelle.

Le Sommet de la Grande Région soutient une approche différenciée qui prenne en compte les régions de l'Union européenne en fonction de leur développement structurel et de leurs besoins régionaux.

Il salue expressément la communication de la Commission européenne <u>Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne (COM (2017) 534 final)</u> du 20 septembre 2017. Ce document conclut d'une part que les régions frontalières européennes, même développées, pâtissent de l'effet frontière et ne peuvent exploiter pleinement leur potentiel de croissance du fait des nombreux obstacles et barrières persistants sur ces territoires. Il indique que la levée d'un cinquième des obstacles dans les régions frontalières pourrait générer une croissance de près de 2% du PIB; l'élimination de l'ensemble de ces obstacles, une croissance de 8%. Le Sommet de la Grande Région voit dans ce constat un argument pour la poursuite cohérente et adéquate du soutien aux régions frontalières au travers des programmes Interreg. Dans cette communication, la Commission européenne démontre d'autre part l'impact substantiel et effectif des bons exemples de coopération sur la levée de telles barrières dans les régions frontalières qui représentent près de 40% du territoire et 30% de la population de l'Union européenne.

Le Sommet de la Grande Région souligne que parmi les dix exemples pratiques retenus pour leur caractère exemplaire comme solutions européennes à ces obstacles, deux exemples couronnés de succès émanent de la Grande Région, à savoir la politique linguistique de l'apprentissage de la langue du voisin au sens de la *Stratégie France de la Sarre*, ainsi que la coopération en matière de santé entre la Wallonie et la Région Grand Est sous la forme de Zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers (ZOAST). Le Sommet de la Grande Région voit la communication de la Commission comme une confirmation et réaffirmation du succès de la coopération en Grande Région. A ce titre, il se propose de partager et mettre à disposition d'autres régions frontalières et de la Commission européenne ses expériences de bonnes pratiques de la coopération pour contribuer ainsi à une plus grande cohésion européenne.

Comme suite à la <u>Position commune adoptée le 22 février 2018 sur l'avenir de la politique de cohésion de l'Union européenne dans le cadre de la coopération territoriale européenne</u>, le Sommet de la Grande Région se réjouit des <u>efforts annoncés par la Commission européenne en matière de simplification administrative</u>. Il soutient en outre l'approche stratégique poursuivie par la Commission européenne tout en soulignant la nécessité de l'adapter encore davantage au contexte transfrontalier. A l'échelle de la Grande Région, le Sommet de la Grande Région porte à ce titre une stratégie globale de région métropolitaine polycentrique transfrontalière. Elle se traduira sous la forme d'un schéma de développement territorial intégré et équilibré qui servira à l'élaboration du programme Interreg VI A Grande Région.







Le Sommet de la Grande Région se félicite de la proposition de règlement de la Commission qui définit un cadre explicite à la mise en place de fonds pour petits projets pour la prochaine programmation Interreg. Ceci rejoint sa position sur la valeur ajoutée et pour le soutien des petits projets adoptée le 21 juin 2018. De par leur visibilité et leur proximité avec le citoyen, le Sommet de la Grande Région est convaincu que les petits projets répondent idéalement au besoin d'illustrer concrètement l'utilité et la valeur ajoutée de l'intégration européenne. Il est convaincu de leur plus-value européenne et les considère comme un outil important de coopération transfrontalière.

Le Sommet de la Grande Région salue le cadre modernisé de la politique de cohésion et les nouvelles opportunités qu'offre en particulier la mise en place d'un corpus règlementaire unique permettant de combiner de manière plus souple, dans le cadre d'un seul et même projet, le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen. Il appelle les acteurs de la coopération transfrontalière à être attentifs aux opportunités offertes par ces nouvelles règles qui facilitent les synergies entre la politique de cohésion et Erasmus+, le programme de l'Union européenne pour la mobilité à des fins d'apprentissage, ainsi que LIFE, le programme pour l'environnement et l'action pour le climat et Horizon Europe.

Le Sommet de la Grande Région entamera un processus de réflexion autour du concept de stratégie macrorégionale qu'a développé l'Union européenne. Il considère les macrorégions comme de passerelles entre l'élaboration des politiques européennes et locales qui permettent de répondre aux défis et opportunités spécifiques de certaines zones géographiques.

Levée des obstacles à la coopération transfrontalière

Le Sommet de la Grande Région constate que la transposition des directives européennes en droit national peut entraîner des incompatibilités qui affectent particulièrement les régions frontalières. Il souligne l'importance d'une meilleure coordination des mesures de transpositions des décisions communautaires, afin d'en assurer la convergence à l'échelle de la Grande Région. Il demande aux groupes de travail de veiller à une transposition qui tient compte des espaces frontaliers et de viser une concertation lorsqu'il s'agit d'importants projets législatifs.

Le Sommet de la Grande Région porte un intérêt particulier à la proposition de règlement de la Commission européenne en date du 29 mai 2018 relative à la création d'un mécanisme visant à lever les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier (ECBM). Initiative lancée sous la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne en 2015, elle constitue l'une des actions spécifiques visées au neuvième point de la communication de la Commission européenne Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne. Ce mécanisme permettrait, sur une base volontaire et en accord avec les autorités compétentes « d'appliquer dans un État membre, à l'égard d'une région transfrontalière, les dispositions légales d'un autre État membre lorsque l'application des dispositions légales du premier constituerait un obstacle juridique entravant l'exécution d'un projet commun ». Le Sommet de la Grande Région attend la finalisation rapide du règlement qu'il considère indispensable pour faciliter la coopération transfrontalière. Il se déclare disposé à promouvoir son utilisation de ce mécanisme sur son territoire.





Le Sommet de la Grande Région salue les résultats des travaux de la *Task Force Frontaliers 2.0* qui ont permis de lever de nombreux obstacles transfrontaliers. Il s'engage en faveur de la pérennisation des travaux au-delà de la fin de l'actuelle période de programmation Interreg au 30 juin 2020.

Le Sommet de la Grande Région salue également tout particulièrement l'appel à projets b-solutions : solutions innovantes pour les territoires frontaliers coordonné par l'Association des Régions Frontalières Européennes et financé par l'Union européenne. Cette mesure prévue dans le premier point de la <u>communication de la Commission européenne Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne vise à identifier et promouvoir des méthodes durables pour dépasser les obstacles d'ordre administratif ou juridique rencontrés le long des frontières internes de l'Union européenne.</u>

Dans ce cadre, il se félicite de la sélection du projet grand-régional *GeoConnectGR* parmi les dix projets pilotes retenus. *GeoConnectGR* est né des travaux conjoints du Groupe de travail Cadastre et cartographie et du Système d'information géographique de la Grande Région (SIG-GR). Il est porté en tant que chef de file par le GECT Secrétariat du Sommet de la Grande Région. Ce projet-pilote vise à répondre aux barrières de nature administrative et légale persistantes en matière d'observation territoriale. Il renforce pour cela la coopération entre les acteurs grand-régionaux compétents et étudie précisément les modalités d'une meilleure harmonisation des données géographiques transfrontalières dans le domaine de l'hydrographie de la Grande Région.

Projet d'Université européenne de la Grande Région

Le Sommet de la Grande Région salue l'appel à projets de la Commission européenne de créer des universités européennes dans l'Union européenne. A ce titre, il souligne les qualités particulières de l'Université de la Grande Région (UniGR) pour évoluer vers une université européenne. Forte d'une longue expérience, l'Université de la Grande Région se démarque par la proximité géographique de ses membres, ses atouts thématiques et pédagogiques, ainsi que par son enseignement transfrontalier. Ce groupement universitaire performant de six universités partenaires issues de quatre pays fondateurs de l'Union européenne est l'un des plus intégrés en Europe.

Dans ce contexte, le Sommet de la Grande Région appuie le projet de l'Université de la Grande Région de construire une université européenne en renforçant la coopération entre ses membres et en considérant d'autres partenaires européens. Basé sur une stratégie ambitieuse axée sur le « Triangle de la connaissance » – recherche, éducation et innovation – et sur le développement de domaines phares de la coopération scientifique, ce projet revêt à ce titre une importance particulière pour le territoire grand-régional. Il appuie à ce titre la candidature qui sera déposée par l'UniGR auprès du programme Erasmus+ dans le cadre de l'appel à projets 2019 publié le 24 octobre 2018 par la Commission européenne, au titre de l'action-clé n° 2 « Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques ».





Politique Agricole Commune de l'Union européenne (PAC) pour la période 2021-2027

Le Sommet de la Grande Région affirme auprès des instances européennes concernées, la nécessité de maintenir un budget ambitieux, à la hauteur des enjeux majeurs que représentent l'agriculture et le développement rural en termes économiques, sociétaux, patrimoniaux, climatiques et environnementaux. Il se prononce en faveur du maintien clair et distinct des deux piliers de la Politique Agricole Commune de l'Union européenne (PAC), le 1^{er} pilier exprimant la solidarité de l'Union européenne envers ses agriculteurs, en vue de leur assurer un revenu équitable, le 2^e pilier représentant la contribution de l'Union, au côté des États membres et régions respectives, au développement de ses zones rurales, dans ses volets agricole et non agricole. Ceci inclut des mesures agroenvironnementales et de lutte contre le changement climatique, l'accompagnement des réformes de la PAC, l'innovation ainsi que des approches partenariales.

Le Sommet de la Grande Région affirme le besoin d'une simplification administrative significative pour tous les bénéficiaires et acteurs lors de la mise en place de la nouvelle PAC qui offre davantage de flexibilité aux États et régions pour réaliser des objectifs communs et garantit le maintien de l'équité entre l'ensemble des agriculteurs et des territoires de l'Union, par la définition d'objectifs clairs, de critères univoques et de règles visant une plus grande efficacité des mesures.

Le Sommet de la Grande Région soutient la volonté de la Commission européenne de mieux intégrer à la future PAC les objectifs de lutte contre le changement climatique et de protection de l'environnement. Il considère que la PAC est un instrument adapté à la lutte contre la disparition des espèces dans la mesure où elle soutient une gestion durable et pour autant que le financement de cette politique soit assuré à la hauteur de ses ambitions.





FEUILLE DE ROUTE DE LA COOPERATION

Le Sommet de la Grande Région réaffirme que l'objectif premier de la coopération institutionnelle grand-régionale est la réalisation d'un espace de vie au-delà des frontières, répondant aux besoins de ses citoyens. Cet objectif central nécessite un renforcement de la transversalité et du dialogue entre les structures de travail de la Grande Région de tout niveau. Ainsi que défini dans la résolution adoptée à l'occasion du Sommet intermédiaire de Marche-en-Famenne le 20 novembre 2015, le Sommet de la Grande Région encourage vivement les groupes de travail et réseaux de coopération de la Grande Région à poursuivre la mutualisation de leurs travaux et à s'ouvrir encore davantage à l'expertise d'acteurs économiques, politiques, administratifs, scientifiques, associatifs, locaux et sociétaux. Il encourage en outre l'organisation de conférences ministérielles sectorielles au regard des besoins de concertation sur des thématiques spécifiques à l'agenda politique, en particulier concernant l'aménagement du territoire, la mobilité, le tourisme et la culture.

Les travaux de l'ensemble des acteurs de la coopération institutionnelle se structurent autour des six axes thématiques suivants :

- mobilité et développement territorial,
- éducation et apprentissage tout au long de la vie,
- économie et compétitivité,
- société, citoyenneté et sécurité,
- tourisme et culture,
- environnement et durabilité.

Les mandats qui en découlent seront détaillés suite à l'adoption de la déclaration commune. Les résultats de leur mise en œuvre seront présentés lors du prochain Sommet.

Mobilité et développement territorial

L'enjeu en matière de coopération territoriale transfrontalière est à la fois de répondre aux défis de la mondialisation et des effets induits par la multiplication des échanges mondiaux pour façonner des territoires compétitifs, mais également de faire face à un mouvement de repli identitaire annoncé, voire d'une démondialisation. Dans ce contexte géopolitique et géoéconomique spécifique, le Sommet de la Grande Région a posé les jalons politiques afin d'élaborer une stratégie territoriale transfrontalière partagée par l'ensemble des partenaires. L'un de ses grands principes repose sur les complémentarités des territoires de la Grande Région afin d'assurer une cohésion économique, sociale et territoriale renforcée entre l'ensemble des entités de l'espace de coopération.

Le projet Interreg Schéma de Développement Territorial de la Grande Région (SDTGR) Interreg V A Grande Région s'inscrit ainsi dans cette ambition politique et vise à définir une vision plus intégrée de la Grande Région en matière d'aménagement du territoire, dans l'optique d'organiser un développement plus équilibré de cet espace transfrontalier. Le SDTGR constituera le cadre stratégique commun à des mesures en matière de





développement territorial concertées et coordonnées et renforcera plus globalement la cohérence et l'imbrication des actions et projets de coopération grand-régionale à mettre en œuvre.

Le Sommet de la Grande Région prend ainsi acte des travaux réalisés au cours de la présidence luxembourgeoise du XVIe Sommet de la Grande Région avec l'élaboration d'un diagnostic constitué de quatre cahiers thématiques : *Dynamiques démographiques et les besoins territoriaux associés, Mobilité, Développement économique, Environnement-Energie*. L'association d'acteurs scientifiques et institutionnels des différentes échelles territoriales ainsi que d'experts thématiques dans le cadre d'ateliers participatifs a permis la constitution d'un socle de connaissances partagées.

Par la mise à disposition de données communes sur le géoportail du Système d'information géographique de la Grande Région (SIG-GR) et la large diffusion de ce diagnostic, le SDTGR contribue à l'amélioration de la connaissance des dynamiques socio-spatiales et environnementales à l'œuvre au sein de la Grande Région et devient un véritable outil pour définir des politiques concertées et pour mener des projets conjoints qui s'inscrivent dans la logique recherchée de complémentarité et de cohésion territoriale, sociale et économique. Le diagnostic établi a révélé des interdépendances entre territoires et des effets de frontière (notamment en matière de mobilité et de formation) requérant des solutions transfrontalières qui devront donc être prises en compte lors de l'élaboration du schéma de développement territorial de la Grande Région. Afin de garantir une infrastructure régionale performante au service des habitants de la Grande Région, il devient nécessaire de concevoir une gouvernance grand-régionale qui réunit des territoires interdépendants autour d'objectifs communs.

Afin de réaliser ensemble le double objectif global de l'attractivité et de la viabilité de la Grande Région, une meilleure convergence entre les différentes logiques de développement et une plus grande perméabilité entre ses composantes semble s'imposer. L'idée d'une région plus cohérente, caractérisée à la fois par une meilleure accessibilité et par une plus grande imbrication, doit ainsi guider la discussion. Le Sommet de la Grande Région invite le Comité de coordination du développement territorial (CCDT) à organiser une conférence politique de l'aménagement du territoire de la Grande Région. Ce moment d'échange d'idées et de vues sur la nouvelle stratégie de développement du territoire associera les représentants du Sommet de la Grande Région, du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR), du Conseil parlementaire interrégional (CPI), de l'EuRegio, ainsi que les partenaires du projet Interreg SDTGR. Le Sommet de la Grande Région soutient l'approche du CCDT de vouloir inscrire la finalisation du SDTGR dans un processus participatif afin d'aboutir à une stratégie opérationnelle transfrontalière permettant de concevoir et soutenir des projets et actions prioritaires et réalisables. Il invite par ailleurs les différents groupes de travail du Sommet, ainsi que l'ensemble des acteurs de la Grande Région à coopérer et à s'associer à ce processus.

Garantir une meilleure disponibilité des données géographiques à l'échelle régionale

La disponibilité de données géographiques fiables couvrant l'ensemble de la Grande Région et particulièrement les régions frontalières est essentielle. A ce titre, la Grande Région est l'un des rares espaces de coopération transfrontalière en Europe qui dispose d'outils transversaux dédiés à l'observation commune de l'évolution territoriale et socio-économique transfrontalière. Toutefois, le Sommet de la Grande Région est conscient des





obstacles relatifs à la production de données et d'indicateurs socio-économiques et territoriaux transfrontaliers et harmonisés. Il souligne l'importance de les dépasser et de renforcer le rôle pionnier de la Grande Région sur les questions d'observation transfrontalière. Il prend acte de l'appel conjoint du Système d'information géographique de la Grande Région (SIG-GR), de l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi (OIE) et du réseau des offices statistiques de la Grande Région. Il soutient le renforcement de leur coopération en vue d'une mise en réseau de leurs savoirs, connaissances et données et fait appel aux autorités statistiques nationales et européennes pour garantir une meilleure disponibilité des données comparables à l'échelle régionale.

Préserver la cohésion sociale de la Grande Région

Le Sommet de la Grande Région encourage les acteurs des différents partenaires du territoire à analyser la situation du logement. Il soutient la réalisation d'une étude de faisabilité en concertation avec le SIG-GR et le CCDT concernant la constitution d'un observatoire du logement de la Grande Région comme le propose le Conseil parlementaire interrégional.

Renforcer la cohésion territoriale, l'attractivité de la Grande Région et son intégration aux réseaux européens et internationaux

Le Sommet de la Grande Région souhaite garantir des liaisons transfrontalières entre toutes les entités de la Grande Région adaptées aux besoins de sa population et des acteurs du territoire. Afin de garantir sur le long terme l'attractivité de la Grande Région, l'enjeu est d'assurer de manière durable l'accessibilité de la Grande Région et de promouvoir son interconnexion grâce à des programmes européens et nationaux. Sur la base des initiatives ou expériences bi- ou multilatérales en cours, un modèle comportant des mesures prioritaires et réalisables devra être présenté.

Le Sommet de la Grande Région s'engage en faveur de l'intégration multimodale de son territoire aux corridors de transport européens, via notamment son raccordement aux réseaux transeuropéens de lignes grande vitesse et aux projets d'infrastructures européens.

Développer une information et une communication coordonnées en matière de transport

Les citoyens de l'ensemble du territoire doivent pouvoir disposer d'une information harmonisée, lisible et accessible en matière d'offre publique et alternatives de mobilité et transport. Par ce biais, il s'agit de les sensibiliser à une utilisation renforcée des offres publiques.

Le Sommet de la Grande Région appelle à développer des propositions et des mesures pour une coordination plus étroite des décisions en matière de politiques de mobilité transfrontalière.





Infléchir la transition vers une mobilité durable

La Grande Région doit pouvoir disposer d'infrastructures mieux interconnectées pour encourager le recours à des modes de mobilité alternatifs et éco-responsables.

Le Sommet de la Grande Région souhaite promouvoir les potentiels communs d'innovation, de croissance et de compétitivité dans le domaine des transports au service de la lutte contre la pollution et de l'amélioration de la qualité de vie.

Des propositions permettant une réduction du besoin en mobilité individuelle professionnelle devront être formulées en examinant notamment des modes de travail alternatifs.





Education et apprentissage tout au long de la vie

L'évolution démographique ainsi que les mutations liées au numérique constituent un défi de taille pour la société. Le Sommet de la Grande Région a pour but d'apporter aux citoyens de la Grande Région les compétences nécessaires pour s'intégrer au mieux sur le marché de l'emploi transfrontalier et faire des évolutions à venir une opportunité.

L'apprentissage de la langue du voisin constitue un atout et un enjeu majeurs pour enfants et jeunes de la Grande Région. Afin de promouvoir le multilinguisme comme facteur de développement professionnel et personnel, des propositions de mise en œuvre à destination des enfants et des jeunes devront être formulées. Le cadre stratégique européen Éducation et formation 2020 sera pris en compte dans ce contexte.

Répondre aux enjeux du marché du travail transfrontalier et de sa mutation par la formation d'une main d'œuvre qualifiée

Le Sommet de la Grande Région soutient l'éducation et la formation tout au long de la vie de citoyens, afin qu'ils puissent s'adapter aux besoins d'un marché de l'emploi en pleine révolution numérique. Des propositions de mesures devront adresser une réponse adéquate au besoin de main d'œuvre qualifiée propre à chaque région partenaire.

Lever les obstacles à la mobilité du travail

Les citoyens et les entreprises du territoire doivent pouvoir saisir les opportunités qu'offre un marché de l'emploi transfrontalier. Pour ce faire, les résultats de l'état des lieux sur la reconnaissance des qualifications professionnelles en Grande Région de la *Task Force Frontaliers* devront être considérés.

Le Sommet de la Grande Région souligne la nécessité de renforcer la coopération au niveau de la Grande Région dans la lutte contre le dumping social et en faveur d'une concurrence plus loyale. A cet effet, il souligne l'importance de veiller à la bonne application de la législation européenne et nationale, tout en favorisant une simplification administrative adéquate permettant de garantir la libre circulation des travailleurs, la libre circulation des services, la concurrence loyale et un marché du travail avec des conditions de travail décentes.

Offrir à la jeunesse de la Grande Région les clés d'une intégration sur le marché de l'emploi transfrontalier et européen

Des propositions pour la qualification interculturelle et linguistique des jeunes de la Grande Région à tout niveau d'éducation et de formation formelle et non-formelle, ainsi que pour des dispositifs adaptés pour la promotion de la mobilité devront être formulées.

Le Sommet de la Grande Région salue les avancées des accords bilatéraux en matière de formation professionnelle transfrontalière qui ouvrent de nouvelles opportunités en termes de libre circulation des





travailleurs et de parcours professionnels au sein de la Grande Région. La pérennisation et l'approfondissement de ces accords bilatéraux qui s'inscrivent sous l'accord-cadre sur la formation professionnelle transfrontalière dans la Grande Région devront être assurés à long terme.

Le Sommet de la Grande Région vise à promouvoir le dialogue citoyen transfrontalier des jeunes et à encourager leur participation active à la vie démocratique de la Grande Région.

Le Sommet de la Grande Région soutient l'apprentissage des valeurs démocratiques et la construction d'une citoyenneté responsable au sens de l'éducation au développement durable. A cette fin, il encourage les chefs d'établissement, professeurs, pédagogues, éducateurs, formateurs et tout travailleur jeunesse à acquérir les compétences nécessaires à l'accompagnement des jeunes de la Grande Région.

Concrétiser un espace commun d'enseignement supérieur et de recherche favorisant l'innovation technologique

Le Sommet de la Grande Région appuie expressément la candidature de l'Université de la Grande Région à évoluer vers une université européenne comme il le souligne dans sa déclaration commune du 21 juin 2018. Il appelle les acteurs de la Grande Région à soutenir ce projet.

Le Sommet de la Grande Région soutient la recherche transfrontalière notamment au travers du Prix interrégional de la recherche. L'échange de connaissances et d'expériences entre la recherche et l'économie devra être approfondi.





Economie et compétitivité

La Grande Région se caractérise d'une part par ses secteurs industriel et tertiaire performants et d'autre part par une forte densité en petites et moyennes entreprises. Pour stimuler une croissance intelligente, durable et compétitive, tournée vers l'innovation technologique et responsable au titre de la *stratégie Europe 2020*, les opportunités commerciales communes et les potentiels de croissance partagés pour les entreprises et acteurs économiques de la Grande Région devront être étudiés et soutenus.

Soutenir une économie innovante, responsable et compétitive

Le clustering transfrontalier des acteurs économiques en Grande Région devra contribuer à une grande attractivité de son territoire et à renforcer sa visibilité à l'international.

Le Sommet de la Grande Région appelle à renforcer les initiatives de mise en réseau d'entreprises au sein de la Grande Région, afin de favoriser la connaissance réciproque des opportunités éventuelles d'export, de faciliter l'identification de nouveaux débouchés et de favoriser la recherche de partenaires commerciaux transfrontaliers.

Le Sommet de la Grande Région souhaite garantir une articulation équilibrée entre développement économique et valorisation des ressources naturelles. Le pilier « économie » du Schéma de développement territorial de la Grande Région formulera des propositions pour un développement équilibré du territoire de la Grande Région.

Les secteurs d'avenir, tels que l'industrie 4.0, l'intelligence artificielle, l'électromobilité, les technologies environnementales, l'économie circulaire, la filière forêt-bois, ainsi que les circuits courts agro-alimentaires seront au centre d'échanges d'expériences et des initiatives menées. Ceux-ci se concentrent sur les points communs des stratégies d'innovation régionales avec lesquelles le changement démographique et économique au sein de la Grande Région devra être accompagné.

Le changement démographique représente un défi particulier pour la cohésion économique et sociétale au sein de la Grande Région à l'avenir. Le cahier spécifique du 11e rapport de l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi (OIE) est consacré à la situation des seniors sur le marché du travail de la Grande Région. Les nouvelles opportunités de coopération créées par cette situation seront étudiées.

Augmenter l'attractivité et la visibilité internationale de la Grande Région

Une participation des régions partenaires aux foires et expositions grand-régionales ou d'envergure européenne ou internationale continuera à être coordonnée, afin de renforcer la visibilité de la Grande Région à l'international.





Société, citoyenneté, sécurité

La Grande Région est un espace de vie commun pour ses citoyens. Les instances du Sommet devront renforcer le dialogue au sein de la société civile par des formats tels que des dialogues européens entre les citoyens et des consultations publiques.

Renforcer la coopération en matière de protection civile et de sécurité

La coopération établie entre les services de police et de sécurité sera approfondie au travers d'échanges d'expériences. Des propositions concernant le cadre juridique propice à renforcer la coopération entre les services de police, les sapeurs-pompiers, les services de secours et de protection civile devront être finalisées.

Compte tenu de son importance stratégique et opérationnelle, le Sommet de la Grande Région soutient le travail du Centre de coopération policière et douanière (CCPD) qui permet la transmission rapide d'information entre les services de police, de gendarmerie et douaniers de la Grande Région. Les possibles évolutions du CCPD au sein de la Grande Région devront être examinées.

Le Sommet de la Grande Région soutient une connaissance mutuelle approfondie des modes de fonctionnement des services voisins de police et gendarmerie. Les projets d'échanges bilatéraux entre l'ensemble des autorités compétentes en matière de sécurité de chacun des partenaires seront multipliés et l'organisation des séminaires des jeunes policiers et gendarmes poursuivie.

Le Sommet de la Grande Région s'engage à renforcer la coopération en matière de protection civile, notamment par le partage de bonnes pratiques de gestion de crises et de prévention coordonnées des risques, notamment des crues, inondations et sécheresses, ainsi que la sécurisation de l'approvisionnement en eau.

Le Sommet de la Grande Région appelle à étudier les potentiels et les modalités de constitution d'une plateforme opérationnelle permettant, lors de crises, un travail collaboratif, l'actualisation et le partage d'information en temps réel.

Afin d'améliorer la sécurité routière dans la Grande Région, l'état des lieux de la sécurité routière en Grande Région publié pour la première fois en 2018 sera actualisé sous chaque présidence du Sommet. Outre les données statistiques, il présente les projets emblématiques issus des différents programmes de prévention des régions partenaires.

Renforcer l'aide médicale d'urgence

Le Sommet de la Grande Région encourage l'examen de possibilités de coopération en matière d'aide médicale d'urgence dans la Grande Région et le développement d'une synergie entre tous les vecteurs d'intervention de la Grande Région.





Promouvoir une société tolérante, inclusive et plurielle

Le Sommet de la Grande Région soutient l'organisation régulière d'assises de l'égalité, afin de poursuivre le dialogue entamé depuis de nombreuses années sur les principaux enjeux et défis de la coopération transfrontalière en la matière.

Le Sommet de la Grande Région encourage l'organisation de manifestations citoyennes inclusives à l'échelle du territoire, notamment dans les domaines du sport et de la culture. Il réaffirme que le sport est un des principaux vecteurs de l'intégration, de l'identification territoriale et ainsi du rapprochement des citoyens de la Grande Région. Il préconise pour cela que l'EuroSportPool pilote la constitution d'un groupe de travail intégrant l'ensemble des entités partenaires.

Le Sommet de la Grande Région entend renforcer la mise en réseau des acteurs en matière d'éducation civique et citoyenne en Grande Région.

Le Sommet de la Grande Région soutient l'engagement bénévole, ainsi que le volontariat dans la Grande Région. Les possibilités d'une coopération transfrontalière renforcée seront étudiées.

Accompagner le vieillissement démographique et maintenir un haut niveau de cohésion sociale

Le Sommet de la Grande Région encourage le dialogue entre les autorités compétentes pour améliorer la prise en charge de la dépendance par le biais de la coopération transfrontalière dans le cadre des règlements européens relatifs à la coordination des systèmes de sécurité sociale. Il souligne que la *Task Force Frontaliers* a réalisé un état des lieux sur les assurances dépendance en Grande Région.

Le Sommet de la Grande Région invite à recenser des exemples de bonnes pratiques sur des initiatives et des projets visant à assurer aux séniors une vie de qualité dans leur environnement habituel. Des propositions portant sur le renforcement des compétences techniques des acteurs de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie seront formulées.

Renforcer une approche concertée en matière de santé publique

Le Sommet de la Grande Région reconnaît l'importance d'un échange continu sur les différents indicateurs de santé dans la Grande Région. Il appelle à soutenir les initiatives d'échange de bonnes pratiques et d'actions et à analyser les mesures régionales en matière de prévention et de promotion de la santé.

Œuvrer pour un meilleur accès des patients à des soins de qualité

Le Sommet de la Grande Région se mobilise pour l'amélioration de l'accès transfrontalier aux soins de santé. Il demande la poursuite du dialogue au niveau des autorités compétentes pour la mise en place de nouvelles conventions de coopération sanitaire transfrontalière, soutenant notamment la création de nouvelles zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers (ZOAST).





Le Sommet de la Grande Région appelle à poursuivre à l'échelle grand-régionale le dialogue et la coopération entrepris au niveau du marché du travail dans le secteur des soins entre les différentes structures.

Le Sommet de la Grande Région salue le développement de solutions de télémédecine pour une meilleure utilisation des ressources médicales, une meilleure accessibilité et une meilleure qualité des soins. Il invite à répertorier les bonnes pratiques de la coopération bilatérale et interrégionale en Grande Région.





Tourisme et culture

Le Sommet de la Grande Région relève l'importance stratégique des secteurs touristique et culturel comme levier de développement économique de la Grande Région et comme facteur d'intégration et de rapprochement des citoyens.

Promouvoir le territoire par une offre touristique coordonnée et attractive

Comme suite à la déclaration d'intention des Ministres et responsables politiques en matière de *Tourisme* de la Grande Région, signée à l'occasion de la Conférence ministérielle du 22 avril 2016 à Marche-en-Famenne, le Sommet de la Grande Région :

- encourage et soutient les efforts déployés en vue d'une attention accrue pour les enjeux et les atouts du tourisme dans la politique européenne;
- enregistre avec satisfaction les nouveaux développements en matière de promotion touristique conjointe, s'appuyant sur les nouvelles technologies numériques de communication ;
- souligne l'ampleur et la diversité des projets de collaboration transfrontalière en Grande Région en cours de mise en œuvre en matière de tourisme. Il salue les efforts des acteurs en faveur du dialogue, des échanges et de la mise en réseau;
- invite également à examiner et susciter de nouvelles initiatives visant à la mise en valeur et à la notoriété des territoires et de leur patrimoine, ainsi qu'à l'amélioration coordonnée de l'offre touristique en Grande Région. La mise en valeur des plus beaux villages à l'échelle grand-régionale, ainsi que la connexion transfrontalière des balisages touristiques pourront être examinées.

Préserver et valoriser le patrimoine historique, culturel, industriel et naturel de la Grande Région

Dans la continuité de l'année européenne du patrimoine culturel 2018, le Sommet de la Grande Région entend encourager les citoyens à découvrir la diversité de son patrimoine culturel, historique, industriel et naturel.

Le Sommet de la Grande Région encourage les experts et acteurs du patrimoine de la Grande Région dans ses différentes composantes – matériel et immatériel, industriel, urbanistique et naturel – à se concerter en vue de dégager des stratégies et projets communs. Il soutient la coopération entre les experts de la culture et du tourisme, de façon à optimiser la valorisation touristique et culturelle du patrimoine de la Grande Région. A ce titre, il invite à examiner les modalités de la mise en place d'une *Task Force Patrimoine* en Grande Région.

Renforcer la coopération culturelle transfrontalière en Grande Région

Le Sommet de la Grande Région soutient la coopération culturelle et les actions de mises en réseau des acteurs culturels et artistiques en Grande Région. Sur la base de l'analyse réalisée en 2017 et 2018, il se prononce pour





un renforcement de la coopération culturelle grand-régionale, en se concentrant notamment sur les axes prioritaires suivants :

- « Shared History » (histoire partagée),
- Prestation de services et de dispositifs d'appui à la coopération culturelle transnationale,
- Mobilité et mobilisation du public.

Le Sommet de la Grande Région invite les acteurs culturels et créatifs à contribuer activement à la réussite de l'action Esch – Capitale européenne de la culture 2022.





Environnement et durabilité

Le changement climatique est un défi majeur. Une action coordonnée des pouvoirs publics est un critère préalable à la mise en place de solutions communes. La Grande Région peut servir de modèle à l'expérimentation de stratégies communes transfrontalières en matière de durabilité. La gestion et la prévention des conséquences du changement climatique sont un enjeu transversal aux multiples implications qui structurent par conséquent l'ensemble des thématiques de la coopération.

Prévenir la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes

Le Sommet de la Grande Région invite à développer des propositions pour coordonner les mesures de mise en œuvre des directives européennes nature et des objectifs du réseau européen des sites naturels remarquables *Natura 2000*. Il invite à examiner la faisabilité de propositions visant à améliorer l'échange d'information mutuel pour synchroniser les mesures et interventions respectives des partenaires relatives aux espèces d'attention particulière sur l'ensemble du territoire.

Il convient à ce titre d'étudier en particulier les moyens de maintenir, restaurer et promouvoir les écosystèmes du territoire et d'assurer les continuités écologiques de la Grande Région, indispensables à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces.

Sensibiliser aux enjeux de la durabilité

La mise à disposition d'une information sur les enjeux de la durabilité devra être renforcée dans le but de soutenir la décision politique et d'éveiller la prise de conscience des citoyens. La sensibilisation aux enjeux de la préservation de l'environnement et du développement durable doit notamment s'adresser aux enfants et jeunes. Au travers d'une éducation au développement durable (EDD), l'éveil des consciences et l'engagement de la population en faveur d'un mode de vie plus durable et responsable devra être encouragé. Le Réseau Education au Développement durable de la Grande Région y contribue significativement depuis des années et devra durablement être renforcé. Le Sommet de la Grande Région invite à développer des propositions en faveur d'une structuration et intensification de la coopération dans ce domaine.

Exploiter de manière raisonnée, valoriser et préserver les ressources naturelles et agricoles de la Grande Région

Le Sommet de la Grande Région souligne l'importance de l'agriculture dans ses rôles économique, écologique, paysager et de garant du développement des zones rurales. Conformément à la Charte de l'Agriculture de la Grande Région, il invite à développer des propositions permettant la coordination d'une activité productive agricole durable et respectueuse de l'environnement.





Le Sommet de la Grande Région appelle à renforcer davantage la coordination transversale des mesures de mise en œuvre des directives européennes spécifiques, afin d'en assurer la convergence à l'échelle de la Grande Région.

Conformément à la Charte de la forêt de la Grande Région, le Sommet de la Grande Région invite à formuler des propositions pour promouvoir une coopération renforcée dans le domaine de la forêt et du bois qui vise à une gestion forestière durable et multifonctionnelle.

Au-delà de l'agriculture et de la forêt, la ruralité dans son ensemble joue un rôle essentiel dans la stratégie de développement durable et respectueux de l'environnement en Grande Région, de même que dans le maintien de la cohésion sociale, à l'échelle régionale, interrégionale et européenne. Le Sommet de la Grande Région réaffirme son attachement au développement harmonieux des zones rurales, dans leurs dimensions économiques, sociales, patrimoniales et environnementales. Les enjeux particuliers que représentent à ses yeux la ruralité doivent s'inscrire dans une perspective de développement équilibré du territoire de l'espace de coopération, notamment au travers du SDTGR. Il l'invite à renforcer la concertation et la coopération en Grande Région en faveur du développement rural. Il est par ailleurs convaincu du caractère innovant et exemplaire à l'échelle européenne des politiques de développement rural menées dans les différents territoires de la Grande Région. Dans ce contexte, il appelle à examiner les conditions de faisabilité et les modalités de mise en place d'un « Centre européen de référence de la ruralité en Grande Région ».

Engager la transition énergétique dans le cadre d'une économie innovante et responsable

Le Sommet de la Grande Région invite à comparer les différentes bonnes pratiques et expériences dans le domaine de la transition énergétique en Grande Région. La réduction des émissions de gaz à effet de serre par le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la sécurisation de l'approvisionnement à travers le développement transfrontalier de réseaux représentent des enjeux majeurs pour la Grande Région.

Le Sommet de la Grande Région souhaite soutenir les potentiels communs d'innovation, de croissance et de compétitivité dans le domaine de l'environnement et de l'énergie et augmenter ainsi l'attractivité et la visibilité internationale de ces secteurs. Une amélioration de la coordination des mesures en matière de climat et énergie des versants partenaires devra garantir aux citoyens de la Grande Région l'accès à une énergie durable, sûre et compétitive.





LE XVIIE SOMMET DE LA GRANDE RÉGION SOUS PRÉSIDENCE SARROISE

« Faire avancer la Grande Région ensemble »

De par son passé, les réalités actuelles et ses ambitions pour l'avenir, la Grande Région est un noyau et un incubateur pour l'Europe. Les efforts conjoints des Sommets de la Grande Région successifs illustrent la volonté politique de coopération, de concertation et d'intégration qui, sur la base de l'engagement volontaire des partenaires de coopérer et de la responsabilité partagée de tous les acteurs, a comme objectif de faire de la Grande Région un espace modèle européen. Les acquis de la concertation, des projets, des mesures, des structures existantes et des orientations politiques s'inscrivent dans la continuité des accomplissements communs.

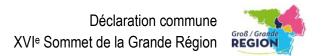
Le XVII^e Sommet de la Grande Région sous présidence sarroise aura pour objectif de faire avancer la Grande Région ensemble.

A cette fin, il sera primordial d'associer les citoyens à ces démarches et de mieux les sensibiliser aux opportunités que les régions frontalières européennes leur offrent. Car, les régions frontalières sont également des régions d'opportunités : s'en saisir, telle est la mission et la vision de la Grande Région. Dans ce contexte, les nombreux projets fructueux seront davantage valorisés, les résultats seront présentés à un plus large public et la recherche des points de convergence au sein de la Grande Région sera intensifiée.

En tant qu'espace de coopération vécu au quotidien, la Grande Région souhaite également permettre aux citoyens de mieux pouvoir profiter et saisir les chances et opportunités. La Grande Région se construit aussi par les rencontres qui seront poursuivies et intensifiées à tout plan – sport, culture, éducation, économie, universités et société civile. Le Sommet souhaite promouvoir et soutenir ces rencontres en étroite concertation avec le Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) et le Conseil parlementaire interrégional (CPI). Enfin, la Grande Région vit aussi de la participation des citoyens à sa construction. Le Sommet devra intégrer systématiquement dans son agenda les attentes et les idées exprimées par la société civile. Avant tout, la génération des jeunes adultes sera invitée à développer sa vision d'avenir de la Grande Région et à la soumettre au Sommet pour discussion.

En tant que région frontalière européenne et particulièrement en ces temps difficiles pour la cohésion de l'UE, il importe d'affirmer politiquement la plus-value européenne de la coopération. La Grande Région est appelée à partager son expérience, à contribuer à l'évaluation des questions européennes de manière équilibrée et sur la base de sa longue expérience et à formuler ses attentes concrètes dans la perspective d'un développement durable au niveau européen. Des thèmes tels que les universités européennes, l'instrument juridique de l'Union européenne « ECBM » (*European Cross-Border Mechanism*), les stratégies régionales de multilinguisme et l'avenir des programmes Interreg doivent être portés dans les capitales du processus décisionnel européen. La Grande Région a également pour mission de faire connaître sur son territoire la valeur ajoutée européenne et les possibilités offertes par le soutien européen dans cette région frontalière de la Grande Région. En ce sens, la Grande Région est aussi une « Europe à petite échelle ».





C'est la raison pour laquelle nous entendons examiner si de nouveaux instruments juridiques de l'Union européenne tel que l'« ECBM » constituent une opportunité dans la perspective d'une évolution de la Grande Région vers une région métropolitaine transfrontalière et polycentrique. En coopération avec les partenaires, nous invitons à développer des idées et étudier si la création d'une exposition interrégionale d'architecture peut accompagner les mutations structurelles au sein de la Grande Région par des initiatives issues des domaines de l'architecture et du bâtiment. Dans une phase de réflexion de deux ans, nous souhaitons sonder les opportunités ainsi que la durabilité et la faisabilité d'une telle exposition commune, placée sous le slogan « Vivre l'Europe ». Ces réflexions s'inscriront dans une approche participative basée sur le dialogue.

La dynamique et l'implication des nombreux acteurs dans ce processus, à travers des rencontres, la participation et le dialogue, doivent illustrer l'approche spécifique et la méthode transversale selon laquelle la présidence sarroise du Sommet de la Grande Région entend inviter tous les acteurs, institutions et structures engagés à « faire avancer ensemble la Grande Région » dans les 24 mois à venir.